



# Charte

## ***BARAK, une association et un centre de jeunes***

L'Association « BARAK », à but non lucratif, a été créée en juin 2008 pour promouvoir l'animation de la jeunesse au Val-de-Travers.

A cette fin, l'Association a mis sur pied un espace d'animation socio-culturel. Baptisé BARAK, il a ouvert ses portes le 4 avril 2012 à Fleurier (NE). Il s'adresse prioritairement aux adolescents de 13 à 18 ans et bénéficie de l'encadrement d'animateurs professionnels.

## ***L'engagement***

La Charte de BARAK formalise l'engagement des membres de l'Association. Elle s'adresse à ces derniers, en explicitant la mission, les valeurs et la vision de l'Association.

Les buts de cette dernière, ses organes et son organisation sont précisés dans ses statuts adoptés la première fois le 23 juin 2008.

## ***La motivation initiale***

A l'évidence, le Val-de-Travers manquait d'un espace d'animation socio-culturel. Une étude l'avait confirmé en 2009. Plusieurs adolescents l'ont dit haut et fort en rédigeant une résolution en faveur de la création d'un centre de jeunesse. Celle-ci est acceptée par « Landsgemeinde » le 24 février 2010. Elle débouchera sur une motion « *Pour un Centre de jeunesse à Val de-Travers* », acceptée le 17 janvier 2011 par le Conseil général.

Ainsi, la volonté exprimée par de nombreux jeunes Vallonniers aura trouvé écho auprès des instances politiques. Portée par leur engagement, l'Association BARAK ouvre en avril 2012 le centre du même nom.

## ***La mission***

L'Association BARAK entend créer du lien entre jeunes de toutes situations sociales au Val-de-Travers en mettant à disposition un lieu de rencontre. Grâce à lui, elle vise à favoriser :

### **1. la prévention, de**

*la violence entre et contre les jeunes,*

*la consommation de substances psychotropes licites et illicites,*

*la précarité des adolescents et la difficulté des jeunes adultes,*

### **2. la citoyenneté et l'action collective**

*en encourageant l'engagement, la participation, le « vivre ensemble », l'action communautaire et le soutien de projets associatifs,*

### **3. le développement personnel et le lien social**

*en valorisant le temps libre,*

*en contribuant au bien être, à l'éveil de la culture et de la connaissance ou au développement de l'autonomie.*

## *Les valeurs*

Quatre valeurs fortes sous-tendent l'action de BARAK :

ÉGALITÉ

RESPONSABILITÉ

DIALOGUE

OUVERTURE

## *La vision*

Le centre d'animation BARAK souhaite :

- offrir aux jeunes un lieu de rencontre selon le mode de « **l'accueil libre** », à savoir sans programme ou activités prédéfinies,
- contribuer à apporter **une cohésion complémentaire** à celle de la famille et de l'école,
- promouvoir **l'esprit démocratique** et l'apprentissage de la **liberté**,
- permettre à n'importe quel adolescent de le fréquenter, en toute **gratuité**.

Les membres de BARAK s'engagent à respecter les termes de la présente Charte.



Validée le 28 mai 2014 par l'Assemblée générale.